

INFO' COURCELLES – SAPICOURT

REUNION DE CONSEIL DU 11 AVRIL 2008

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé :

- Indemnités de fonction des élus :

- * l'indemnité mensuelle du maire à 9 voix pour et 1 abstention est fixée à 100 %, du montant de référence,
- * l'indemnité mensuelle des adjoints à 8 voix pour et 2 abstentions est fixée à 80 % du montant de référence.

- Subventions : de verser les subventions suivantes

* A.D.M.R	115 euros
* COMITE DES FETES	1 400 euros
* COURCELLES DE FRANCE	30 euros
* VESLARDANNES	30 euros
* Association des 8 VILLAGES	3 500 euros

- 4 taxes : de ne pas les augmenter pour l'année 2008, à savoir :

* Taxe habitation	12.75 %
* Taxe foncier bâti	19.50 %
* Taxe foncier NB	17 %
* Taxe professionnelle	9 %

soit un produit correspondant 58 723 euros

- Compte administratif 2007 et d'affectation du résultat 2007 : d'approuver les résultats suivants

En recette en section de fonctionnement	45 484,05 €
En recette en section d'investissement	73 872,78 €

- Le Compte de Gestion : approuve le CG dressé par le percepteur de la trésorerie d'Hermonville.

- Aménagement terrain : les travaux d'aménagement derrière la Mairie seront réalisés par Monsieur MOAL, dont l'entreprise se trouve sur la commune et dont le devis est le moins cher.

- Location chasse : Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de louer aux chasseurs de Courcelles-Sapicourt, la parcelle D22 « Les Fontenilles ».

REUNION DE CONSEIL DU 4 JUILLET 2008

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé :

- Modification des statuts du SIEM (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Marne). Après lecture du projet de modification des statuts du SIEM, dont la principale nouveauté consiste à intégrer la compétence Gaz, et qui prend le nom de Syndicat Intercommunal des Energies de la Marne, le conseil municipal à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts du SIEM.

- Délégués du SIEM : à l'unanimité DAHLEM Patrick titulaire, CARRE Pierre suppléant.

- Indemnité du receveur municipal : A 6 voix pour, 1 contre et 2 abstentions accordée à Madame Patricia THIERUS, receveur municipal, une indemnité égale à 40 % du maximum autorisé par l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

- Frais de cérémonie : autorise le maire à régler les factures de frais de cérémonie, telles que la parution d'annonces dans le journal local, l'achat de fleurs et autres.

- Aménagements routiers – sécurité village : Monsieur le maire informe le conseil municipal du retard des travaux de marquage au sol des arrêts de transports scolaire, dû aux travaux d'enfouissement de la rue Paul Bouton.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE ROSNAY

Le 4 avril dernier ont été élus :

- Sylvère CADEL président
- François CHARLE 1^{er} vice-président
- Xavier CULEUX 2^{ème} vice-président
- Lysiane LAMBERT, Benoît TARRIDE, Cécile RENARD, Stéphane GALICE, Jean MICHEL sont membres du bureau.

A la rentrée 2009, les samedis ne seront plus travaillés. Il faut donc revoir la distribution horaire des personnels ATSEM (aide maternelle). Le service de restauration connaît de plus en plus de succès. Les conditions d'accueil ne sont plus adaptées à la fréquentation actuelle. L'association des 8 villages, gestionnaire de ce service, parle d'urgence en la matière, et demande aux maires concernés de prendre la mesure du problème. La construction d'un bâtiment dédié à la cantine sera un sujet d'étude.

SYNDICAT DES EAUX DE LA GARENNE

Le 16 avril dernier ont été élus :

- Jean-Marie MASSONNOT, président
- Alain LAVICTOIRE, 1^{er} vice-président
- Christophe SAUVAGE, 2^{ème} vice-président
- Jean-Claude PESNEL, 3^{ème} vice-président

Le syndicat assure la gestion de la fourniture en eau potable et les investissements sur le réseau de distribution pour 18 communes. Le rapport du président sur l'année 2007 est consultable en mairie.

INFO SYCOMORE

Les délégués du Sycomore ont validé la proposition du bureau concernant le changement de récipient pour la collecte des déchets recyclables (à partir du 1^{er} janvier 2009). Les caissettes jaunes et bleues seront remplacées par des sacs en plastique translucide. L'utilisateur n'aura plus à différencier les déchets recyclables en corps plats (journaux, magazines, cartonnets) ou en corps creux (bouteilles plastique, boîtes de conserve, briques alimentaires) mais pourra les déposer en mélange dans un seul et même sac en plastique. **En attendant le 1^{er} janvier 2009 et conformément à l'application de notre contrat relatif au tri en flux séparé corps creux et corps plats les consignes de tri restent les mêmes pour les usagers.**

INFO CADASTRE

Vous pouvez consulter et éditer gratuitement des extraits du cadastre sur internet. (www.cadastre.gouv.fr)

ETAT CIVIL DEPUIS MAI 2008

Naissances :

- **Thelma**, Margot, Antonia **RONDOT** née le 4 juin 2008.
- **Manon**, Anne, Lucie **SAUVEUR** née le 22 juin 2008.
- **Baptiste**, Christian, Gilles **HACKIERE** né le 30 juin 2008.

.../....

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de réfection de la voirie rue du Bémont, (de Courcelles à Muizon) débuteront au mois de septembre. La circulation devrait être interdite pendant la durée des travaux, la déviation se fera par la commune de Rosnay. Vous serez informé du démarrage de ces travaux par courrier.

ECLAIRAGE PUBLIC RUE PAUL BOUTON

En attendant la pose des nouveaux poteaux d'éclairage public et pour une raison d'assurances, l'éclairage de la rue Paul Bouton ne fonctionne plus. Nous vous remercions de votre compréhension. La mise en place des poteaux devrait s'effectuer durant le mois d'août.

CHIENS

Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse et ne doivent pas divaguer.

**LA MAIRIE SERA FERMEE LES
JEUDIS 7 – 14 – 21 AOUT 2008
EN CAS D'URGENCE VOUS POUVEZ CONTACTER
DAHLEM Patrick : 06.20.12.53.99
MABILE Gérald : 03.26.49.13.54**